



ARRÊTE MUNICIPAL

« PORTANT NUMEROTAGE PARTIEL RUE AMELIE A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES 94190 »

2023 - A - ST 090

Le Maire de Villeneuve Saint Georges,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le Code de la Voirie Routière,
- **VU** le plan cadastrale ci-joint,

- **CONSIDERANT** la demande de Monsieur SEZER domiciliée 35 rue Henri Janin 94190 Villeneuve-Saint-Georges, relative à la numérotation de la parcelle cadastrée : AK numéro 341,

ARRÊTE

Article 1er : Le numérotage partiel de la parcelle cadastrée AW numéro 196 rue Amélie est défini comme suit :

SITUATION ANCIENNE DE LA PARCELLE

La parcelle cadastrée : AK numéro 341 rue Villebois-Mareuil sans numéro.

SITUATION NOUVELLE DE LA PARCELLE

La parcelle cadastrée : AK numéro 341 rue Villebois-Mareuil porte le n° 84 rue Villebois-Mareuil.

Article 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télé recours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Madame le Commissaire de Police, Monsieur le Directeur de Service de la Police Municipale et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : L'ampliation du présent arrêté sera notifiée pour application à :

- Madame le Commissaire de Police,
- Monsieur le Chef de Corps de la Brigade des Sapeurs Pompiers,
- Monsieur le Directeur de Service de la Police Municipale,
- Le Service Départemental du Cadastre,
- La Direction des Postes,
- La Poste de Villeneuve Saint Georges PDC 11 rue Henri Leduc
- Monsieur le Trésorier Payeur Principal,
- La Préfecture,
- L'INSEE,
- ENEDIS,
- GRDF,
- le SYAGE,
- L'intéressé.
- Le Service Urbanisme.

Fait à Villeneuve Saint Georges, le **10 MAI 2023**
Monsieur le Maire



Philippe GAUDIN

Accusé de réception en préfecture
094-219400785-20230510-2023-A-ST-090-AR
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023